

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 13-32-1901 MUTATIONS

n° 13-32-1901

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

19 mars 1901

Numéro JO

n° 32 du 01/04/1901

Date du numéro

1 avril 1901

### TEXTE INTÉGRAL

une somme de 500 francs est mise à la disposition de l'Administrateur colonial, chargé du service des affaires indigènes, pour l'acquittement des dépenses urgentes du service des affaires politiques.